

17 lycées haute qualité environnementale

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie aide les villes qui se montrent écologistes. L'Ademe est associée à de nombreux projets dans notre région, notamment 90 opérations de construction HQE (haute qualité environnementale) dont 17 lycées et l'aide à l'installation de 1 000 chauffe-eau solaires par an.

Vingt villes

ENVIRONNEMENT. Comment les principales vil

Classement général	
1	Mérignac
2	Pessac
3	St-Médard-en-Jalles
4	La Rochelle
5	Talence
6	Angoulême
7	Villeneuve-d'Ornon
8	Rochefort
9	Pau
10	Agen, Saintes, Bordeaux
11	Anglet
12	Périgueux
13	Bayonne
14	Villeneuve-sur-Lot
15	Auch
16	Mont-de-Marsan
17	Bergerac
18	Biarritz

Thierry Magnol

Quelle est la ville la plus « écolo » de notre région ? La Rochelle ? Pau ? Biarritz ? Selon notre enquête, il s'agit en fait de Mérignac, qui devance de très peu Pessac. Le résultat peut surprendre, mais il convient de rappeler que qualité environnementale ne rime pas forcément avec qualité de vie. Notre démarche a consisté à identifier avant tout les villes qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et qui sont performantes en matière d'économies d'énergie et d'eau, de limitation des déchets non recyclables ou de développement des transports en commun.

**Qualité
environnementale
ne rime pas
forcément
avec qualité de vie**

Pour effectuer notre évaluation, nous avons utilisé six critères de base. Les deux premiers mesurent principalement le comportement de la population puisqu'ils quantifient l'eau consommée et les déchets produits par habitant. Les autres concernent plus directement la politique des collectivités (ville ou agglomération) en matière de transports en commun, d'espaces verts, de pistes cyclables et de dépenses énergétiques. Même si nous n'avons pas tenu compte exclusivement de ces six critères et si nous avons pondéré certains résultats en fonction d'éléments concrets remontés du terrain, le classement que nous établissons doit être pris avec certaines précautions. Il est forcément subjek-

tif et, dans un domaine aussi vaste que celui de l'environnement, il ne prend pas en compte tous les paramètres. Cependant, il dévoile les tendances fortes.

Mérignac et Pessac ne sont pas aux deux premières places par hasard. Dans quasiment tous les domaines, elles figurent dans le peloton de tête. Et si Mérignac affiche une petite faiblesse pour la consommation d'eau de ses habitants, il faut préciser que la municipalité a, en revanche, engagé un important plan d'économies dans ce secteur. À ce propos, si on s'en tient aux critères relevant essentiellement de la responsabilité des collectivités, les trois premières villes sont, dans l'ordre, Mérignac, La Rochelle et Pessac, et les trois dernières, Mont-de-Marsan, Biarritz et Villeneuve-sur-Lot.

Mais plutôt que notre classement général qui peut prêter à controverses, mieux vaut s'intéresser aux données relevées dans chaque secteur.

► Eau et déchets : l'exemple villeneuvois

La cité lot-et-garonnaise présente la particularité d'avoir une municipalité apparemment moins sensible à l'environnement que ses habitants, lesquels se montrent plutôt vertueux en étant largement en dessous des moyennes nationales pour la consommation d'eau et l'émission de déchets. Bons élèves pour l'eau, les Périgourdins ne le sont pas pour les déchets. C'est l'inverse pour les Saintais.

Les mauvaises positions obtenues par Biarritz, Anglet et La Rochelle doivent être pondérées en raison de la forte affluence estivale dans ces villes qui fait monter la moyenne des consommations, laquelle est calculée sur le nombre d'habitants résidant à l'année. Plus étranges sont les fortes consommations d'eau enregistrées à Mont-de-Marsan et Pau (20 et 10 m³ au-dessus de la moyenne nationale) et le poids des ordures ménagères dans les deux villes de Dordogne (100 kg de plus que la moyenne pour Périgueux).

► Transports : le modèle vient des grandes

Dans ce secteur, il est logique que les grandes agglomérations, celles où les problèmes de déplacement sont les plus importants, possèdent une certaine avance. De ce point de vue, la Communauté urbaine de Bordeaux tient parfaitement son rôle de leader. Au deuxième rang pour les transports en commun derrière la surprenante Angoulême, elle est également bien avancée en matière d'aménagement des pistes cyclables (sur les huit premiers de notre classement, on compte cinq villes de la CUB).